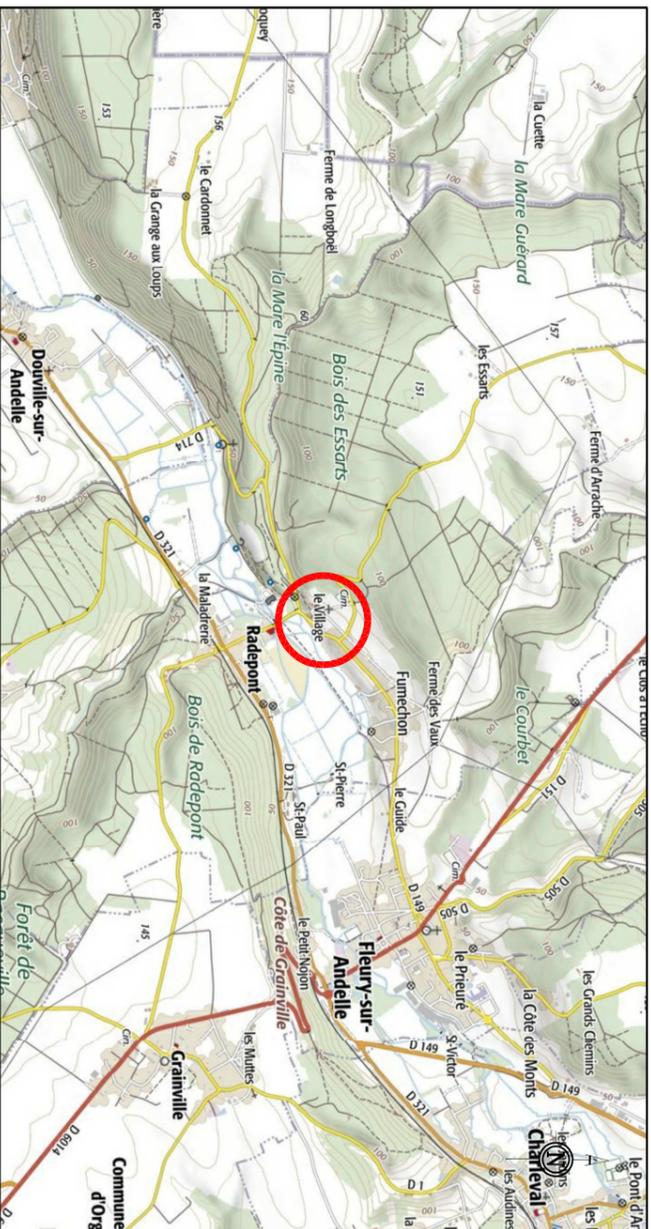


## PLAN DE SITUATION

Sans échelle

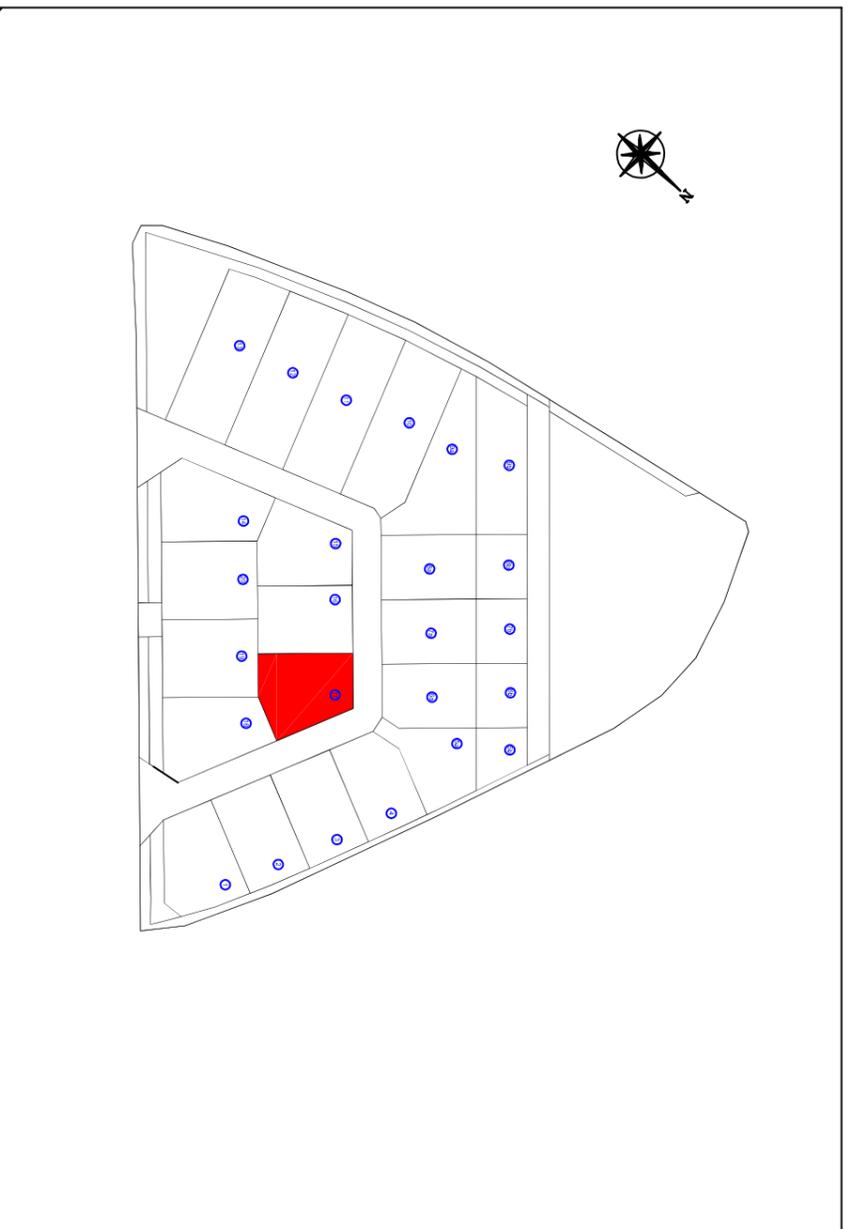


LE CHÊNE JAUNET  
AMÉNAGEUR FONCIER



## PLAN D'ENSEMBLE

Sans échelle



Dossier: LA19307

# PLAN DE VENTE

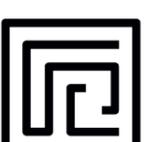
Département de l'Eure  
**COMMUNE DE RADEPONT**  
Chemin des Tilleuls / Rue de l'Eglise

Projet de 20 lots à bâtir  
Lot n° 17

Cadastre Section AE n° 106  
Superficie mesurée 579 m<sup>2</sup>



Rue Gustave Eiffel  
76230 BOIS CUILLAUME  
Tél: 02 32 19 69 69



LE CHÊNE JAUNET  
AMÉNAGEUR FONCIER

42 Rue du Général de Gaulle  
27340 PONT DE L'ARCHE  
Tél: 02 35 23 26 56

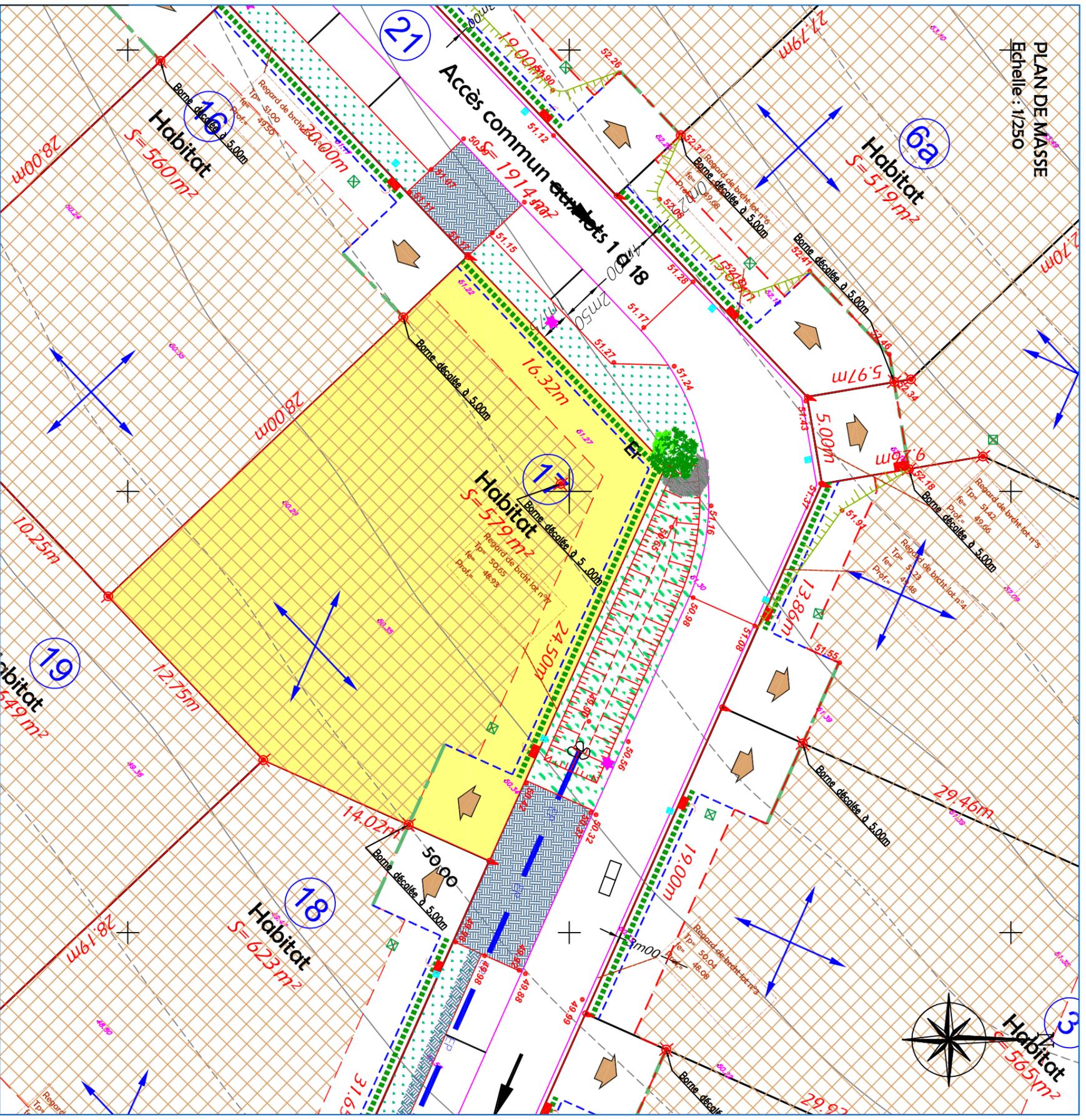
Date : Janvier 2023



Dossier : LA19307



34 bis Rue du Mal Lederc  
27700 LES ANDELVS  
Tél : 02.32.54.21.47  
andelvs@euclid.fr  
www.euclid-eurotop.fr



NOTA :

- Avant toute utilisation des repères, la concordance entre le plan et les points implantés sur le terrain devra être vérifiée.
- Il est recommandé aux acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique sur le terrain pour définir l'adaptation au sol de leur future construction.

**LEGENDE TRAVAUX**

- Branchements réseaux divers
- (Téléphonie, Electricité et Eau potable)
- Boîte de branchement des Eaux Usées

NB: Les positions des réseaux et branchements sont données à titre indicatif. L'emplacement des branchements devra être vérifié par le constructeur avant dépôt du permis de construire et réalisation de la construction.

Regard de brctt lot n°5  
Tp= 51,42  
Fg= 49,66  
Prof.=

Cotes tampon (T) et fil d'eau (Fe) selon plan de récolement dressé par l'entreprise VIAFRANCE le 22/11/2022, toutefois les constructeurs devront vérifier les niveaux.

**LEGENDE**

- ZONE CONSTRUCTIBLE
- ZONE INCONSTRUCTIBLE / ESPACE VERT IMPOSE
- Cote de constructibilité
- RECU DE CLOTURE imposé
- ACCES au lot (Position imposée + recul de 5m00 obligatoire)
- RECU DE PORTAIL imposé
- Périmètre de lotissement
- SENS DE FAITAGE suggéré pour le volume principal de l'habitation
- Haie à planter (à charge acquéreurs)
- Haie plantée par le lotisseur
- Merlon
- Talus
- Accès en béton
- Signalisation verticale

**LEGENDE TOPOGRAPHIQUE**

- Altitude du terrain naturel avant réalisation des travaux
- Altitude après travaux selon plan de récolement dressé par l'entreprise VIAFRANCE le 22/11/2022, toutefois les constructeurs devront vérifier les niveaux.
- Borne nouvelle OCE / Borne posée en retrait
- Piquet
- Arbres plantés